

Le Canal



Journal du Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun Volume 6, numéro 1 JANVIER—FÉVRIER 2010

Mot de la directrice générale

Danielle McCann



Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun présente un mémoire lors des consultations publiques sur le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure

Le Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun a présenté, lors des consultations publiques du 19 janvier dernier, un mémoire portant sur le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure. Avec ce document, l'établissement souhaite apporter à la table des négociations des éléments importants qui touchent la santé et l'environnement de la population du Sud-Ouest.

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun se positionne plutôt favorablement au projet proposé par la Société du Havre de Montréal. Toutefois, il tient à émettre quelques réserves, notamment en ce qui a trait à l'habitation, au transport, à la qualité de l'air, à l'aménagement et la vie de quartier. En termes généraux, l'établissement souhaite que le projet maximise les retombées positives sur l'état de santé des populations du territoire. Il juge que la réappropriation de l'aménagement urbain et riverain, l'accès à des espaces verts, le service de transport actif, collectif et durable, la proximité des services ainsi que la présence de logements stables, sécuritaires et abordables financièrement apportent de nombreux effets positifs sur la qualité de vie.

« Nous sommes très heureux d'avoir présenté ce mémoire aux consultations publiques, puisque c'est un projet qui touche directement la population résidant sur notre territoire. La santé des citoyens passe autant par la qualité et l'accessibilité des soins que nous leur prodiguons que par un environnement de vie sain », a tenu à mentionner Mme Lorraine Duchesne-Noiseux, présidente du conseil d'administration du CSSS.

L'établissement évalue que c'est entre autres en répondant aux besoins spécifiques des familles du territoire, en réduisant le volume du trafic routier et des émissions de GES et en sécurisant le nouveau quartier Bonaventure et les secteurs avoisinants qu'il sera possible de parvenir à cet objectif.

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun est fier de prendre part aux discussions concernant le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure, et de s'unir aux différents partenaires pour promouvoir une vision globale quant à la qualité de vie de ses citoyens.

Lancement du code d'éthique

Le 15 décembre dernier se tenait le lancement officiel du code d'éthique du CSSS du Sud-Ouest—Verdun au Centre d'hébergement Yvon-Brunet, où des membres du Conseil d'administration, de la direction et du personnel ont souligné la réussite que représente la production de ce texte majeur.

Une grande fierté

« De tous les documents, procédures, politiques et cheminements cliniques dont nous nous sommes dotés au cours des années, le code d'éthique est certainement le fleuron de nos réalisations », a mentionné avec fierté Mme Danielle McCann, directrice générale du CSSS du Sud-Ouest—Verdun. Il est en effet le fruit d'un travail de longue haleine qui a nécessité la collaboration de plusieurs intervenants tant en milieu hospitalier, en centre d'hébergement qu'en CLSC.

Un défi de taille

L'exercice comportait de nombreux défis, dont celui de tenir compte des cultures existant dans l'ensemble des installations avant la fusion. Sa réalisation reflète aujourd'hui la culture de toute l'organisation, et trouve sa pertinence au quotidien dans le travail des employés de diverses professions au sein de l'établissement. « Le code d'éthique que nous tenons entre nos mains conjugue les héritages du passé et assure la continuité d'une longue tradition d'excellence », a déclaré à ce sujet Mme Lorraine Duchesne-Noiseux, présidente du Conseil d'administration.

Le CSSS croit en la valeur de tout individu, peu importe sa condition, et au respect de sa dignité. Le code d'éthique reprend ces lignes directrices dans un outil qui encadre les valeurs et les obligations du CSSS ainsi que de ses usagers. Le document propose des manières d'être et d'agir communes aux quelque 3800 employés, et rappelle les droits des usagers, des résidents et de leur famille. En outre, il est la preuve que le CSSS du Sud-Ouest—Verdun place l'individu au cœur de ses préoccupations et est un symbole concret du souci d'offrir les meilleurs soins et services à la population.



Planification stratégique

En ce début d'année 2010, il me fait plaisir de vous annoncer que nous avons repris l'exercice de planification stratégique. Amorcé à l'automne dernier, cet exercice avait été freiné en raison de l'ampleur des opérations liées à la pandémie de grippe A (H1N1).

Le dossier de la planification stratégique est piloté par Mme Madeleine Breton, directrice de la planification, de la santé publique et des partenariats et il s'appuie sur plusieurs documents tels que les orientations ministérielles et régionales de même que sur le « Bilan du projet clinique et organisationnel – Horizon 2010 ».

Ce dernier, que vous pouvez consulter dès maintenant dans l'intranet de notre établissement, révèle les résultats, depuis 2005, des travaux associés aux 43 objectifs d'« Horizon 2010 ». Deux sections ont été ajoutées dans le but de présenter les réalisations des derniers mois et de faire connaître les travaux en cours.

La rédaction de ce bilan n'est pas terminée puisque des discussions sont à venir avec les médecins, les gestionnaires et les membres du personnel afin qu'il reflète le mieux possible la réalité de tous ceux et celles qui sont au cœur de l'action, sur le terrain. De plus, nous poursuivrons au cours de l'année la démarche d'élaboration du Projet clinique et organisationnel 2010-2015. Les modalités de ces consultations vous seront communiquées au cours des prochaines semaines. Je vous remercie à l'avance de votre participation à cet exercice qui ne serait pas complet sans votre précieux apport.

Activités hommage post pandémie

Dans une édition précédente du Canal, je vous avais annoncé mon souhait d'organiser des activités pour rendre hommage à votre engagement dans les différentes opérations liées à la pandémie de grippe (H1N1). Ainsi, il a été entendu d'installer une plaque honorifique dans toutes les installations en hommage aux 3 800 employés, aux médecins et aux bénévoles pour les efforts déployés à l'automne dernier. De plus, nous ferons circuler un livre d'or dans lequel vous serez invités à inscrire un souvenir ou une anecdote de cet événement mémorable.

Ce qu'il faut retenir des activités retenues, c'est qu'elles permettent la participation de l'ensemble du personnel. En effet, il était important de reconnaître toute forme de contribution, directe ou indirecte, puisque la réussite de nos opérations pandémie fut le résultat d'une mobilisation collective.

Bonne année 2010 !

Séisme à Haïti: le CSSS organise une levée de fonds auprès de ses employés

À la suite des événements tragiques survenus à Haïti, le Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun se mobilise afin d'apporter un soutien concret aux sinistrés. C'est ainsi que le comité des mesures d'urgence a repris du service dès le lendemain du séisme, et qu'un comité a mis sur pied l'organisation d'une levée de fonds afin de venir en aide aux Haïtiens.

Le CSSS est sur le terrain

Dès les premières heures du sinistre, le CSSS du Sud-Ouest—Verdun s'est engagé auprès de la communauté haïtienne de son territoire ainsi qu'auprès de son personnel d'origine haïtienne afin d'offrir son support dans ces moments difficiles. Ainsi, l'établissement déploie depuis le 15 janvier dernier des infirmières, des travailleurs sociaux ainsi que des coordonnateurs en mesures d'urgence à l'aéroport de Montréal-Trudeau afin de venir en aide aux ressortissants canadiens qui rentrent au pays en provenance d'Haïti. En concertation avec différents partenaires, tels la Croix-Rouge, Services Québec, Urgence-Santé et Jeunesse au soleil, les intervenants y prodiguent des soins de base et apportent du soutien psychologique à ceux qui ont vécu une expérience chargée de stress et d'émotions.

Le personnel répond à l'appel

D'autre part, en soutenant l'organisation d'une levée de fonds dans l'établissement, le CSSS s'implique encore davantage et veut promouvoir, par la même occasion, la participation de son personnel dans cette cause. Les fonds amassés seront répartis en trois parts égales entre la Croix-Rouge, le Centre d'études et de coopération internationale (CECI) et l'Unicef.

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun offre ses espoirs les plus sincères à tous les Haïtiens et est fier de prendre part activement aux projets d'aide pour les sinistrés du drame.



Le Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun s'engage auprès de la communauté haïtienne en organisant une levée de fonds.

Intégration des médecins étrangers

Dans le cadre des mesures mises sur pied pour favoriser une meilleure intégration des médecins diplômés hors du Canada et des États-Unis (DCHÉU) annoncées par le ministre Yves Bolduc le 15 janvier dernier, le CSSS du Sud-Ouest—Verdun a été sélectionné pour être l'hôte de stages de mise à niveau d'une durée de six mois. Ce sont les médecins qui n'ont pas été retenus en résidence qui pourront profiter de cette nouvelle mesure, après une évaluation de leurs compétences.

Intégration au Québec

Ce projet s'inscrit dans une démarche de respect et d'équité envers les médecins formés à l'étranger. Avec ces nouvelles mesures, ceux-ci profiteront dorénavant d'un soutien amélioré en vue de leur intégration professionnelle au Québec, contribuant ainsi à bonifier l'offre de soins médicaux généraux et spécialisés. De cette façon, il sera plus facile de répondre adéquatement aux besoins sans cesse grandissants du Québec, principalement en médecine familiale et dans les spécialités de base.

Ce changement majeur dans l'intégration du personnel médical diplômé à l'étranger aura des effets bénéfiques sur toute la population québécoise, puisqu'il permettra à de nombreux médecins de participer à l'essor de la collectivité.

Les nouveautés

Ateliers de sensibilisation et formation sur la tenue de dossiers

Par Nadine Bergeron et Frédéric Doutrélepon, Direction des services multidisciplinaires

À l'automne 2009, la Direction des services multidisciplinaires (DSM) a entrepris une tournée d'ateliers de sensibilisation sur la tenue de dossiers. Ces rencontres avaient pour but de familiariser les intervenants sur les balises entourant la rédaction, la conservation de la note, la protection des renseignements et les grands principes de gestion clinique des dossiers. Plus précisément, les thèmes liés à l'évaluation, aux plans d'intervention, à la note d'évolution et au rapport de fermeture ont été abordés.

À l'heure actuelle, plus de 200 intervenants provenant de tous les programmes du CSSS ont été rencontrés. La direction compte terminer ce processus d'ici la fin du mois de février. Par la suite, des capsules sur le sujet seront offertes deux fois par année à l'ensemble des titres d'emploi regroupés sous la DSM. De plus, afin de compléter le guide sur la tenue de dossier, la DSM prévoit produire deux autres documents qui traiteront du consentement éclairé et des données brutes. Une fois terminé, ces contenus seront rendus accessibles aux intervenants.

À la suite de ce projet, en novembre 2009, l'Ordre professionnel des diététistes du Québec a sollicité la participation du CSSS à ses colloques sur la tenue de dossier, tenus à Montréal et à Québec. Les principaux thèmes abordés dans les ateliers de sensibilisation offerts par la DSM ont fait l'objet de la présentation. De plus, l'établissement est heureux de constater que d'autres CSSS font appel à son expertise sur le sujet.

Il est à noter que l'ensemble des documents produits par la DSM et la DSI sur la tenue de dossiers sont accessibles sur l'intranet et que nous demeurons disponibles pour toutes questions ou réflexions. Nous tenons à remercier tous les intervenants qui, par leurs questions ou réflexions sur la tenue de dossier, ont permis l'amélioration de la qualité de l'encadrement des pratiques cliniques que nous offrons aux intervenants et à l'organisation.

Bottin des ressources médicales pour les médecins du territoire

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun est fier d'annoncer qu'un bottin des ressources médicales sera mis à la disposition des médecins du territoire dans les prochaines semaines. Ce bottin est conçu pour leur permettre de référer efficacement leurs patients à des ressources de qualité, et de leur faire connaître, par la même occasion, l'ensemble des collaborateurs du milieu de la santé dans le Sud-Ouest et Verdun.

Le bottin fait la liste des médecins pratiquants dans nos installations, ainsi que leur champ d'expertise et leurs coordonnées. Il est divisé par grandes catégories : médecine généralisée, chirurgie, services diagnostiques, cliniques spécialisées, services cliniques, médecine générale et médecine d'urgence, puis fractionné en sous-sections.

Le document représente ainsi l'accès à une gamme élargie de services dans le secteur, et la chance de souligner les compétences des ressources locales.



Le projet de groupe d'entraide en milieu de travail en nomination au concours Prix Innovation 2009

Dans le cadre de son projet de groupe d'entraide en milieu de travail, le Centre d'hébergement Yvon-Brunet a été invité à poser sa candidature au concours annuel du Prix Innovation 2009 en santé et sécurité du travail soulignant un projet paritaire axé sur la prévention. Le gala a eu lieu le 22 octobre dernier. Le projet, finaliste dans la catégorie organismes publics, était en compétition avec des municipalités d'envergure, des commissions scolaires, des hôpitaux et même le service de police de Montréal.

Le syndicat CSN et les cadres d'Yvon-Brunet ont toujours entériné ce projet «apolitique» sans en porter l'organisation ni faire d'ingérence. Le groupe d'aidants se réunit régulièrement et bénéficie de formations annuelles, notamment sur la relation d'aide, la prévention du suicide, etc.

Les avantages sur le climat de travail et sur la santé psychologique du personnel sont indéniables. Ce réseau d'aidants a l'avantage de donner le pouls du milieu de travail et permet d'intervenir en amont de certaines problématiques.

Sur la photo : Rolande Rochon, coordonnatrice du projet, Catherine Girard, membre du groupe d'entraide et Benoît Martimbault, Responsable des services à la clientèle au Centre d'hébergement Yvon-Brunet.



Les projets et les activités

Nutrition-Action : un programme de prévention et de promotion de la santé pour les personnes âgées à Verdun

Par Monique Bouchard, Nutritionniste et coordonnatrice du programme

Sur le territoire du Sud-Ouest et de Verdun, la population est plus âgée, et la proportion de faible revenu est plus élevée que sur l'ensemble de l'île de Montréal. Ces facteurs, jumelés à l'isolement social, à la malnutrition, à la dénutrition et à la sédentarité, peuvent créer ou augmenter certains problèmes de santé, dont l'anémie, l'obésité, le diabète, différentes problématiques cardiaques, certains cancers, la santé des os, les problèmes articulaires, le risque de chute avec les problèmes qui en découlent, dont les fractures et l'hospitalisation.

C'est dans ce contexte que le projet Nutrition-Action a été implanté au CSSS du Sud-Ouest—Verdun. Le but visé par ce programme est de maintenir ou d'acquérir des habiletés reliées à l'alimentation et à l'activité physique. Concrètement, l'objectif visé est que les participants âgés demeurent en santé, que leurs maladies existantes n'évoluent pas, et qu'ils puissent ainsi demeurer à domicile le plus longtemps possible avec une bonne qualité de vie.

Le concept

Un programme de quinze rencontres hebdomadaires a été planifié pour transmettre et discuter d'un certain nombre d'informations sur les habitudes de vie, tels l'alimentation saine, l'activité physique, la prise de médicaments, les consultations médicales régulières, la préparation de repas en dépit des limites de santé, etc.

Puisque l'alimentation saine et l'activité physique sont au cœur des habitudes de vie, la nutritionniste et la technicienne en réadaptation physique sont les intervenantes pivots présentes à toutes les rencontres. Elles sont assistées par la responsable du service alimentaire, qui s'assure de la préparation des collations qui servent d'outils pédagogiques, par l'assistant en réadaptation physique, et par la musicothérapeute. Ces divers intervenants se concertent dans une approche interdisciplinaire.

L'ergothérapeute, l'infirmière, l'intervenante sociale et l'organisatrice communautaire animent à tour de rôle des ateliers. Chacun des thèmes des quinze ateliers a été pensé et expérimenté lors du projet pilote, qui s'est déroulé en 2005, pour répondre le plus adéquatement possible aux différentes problématiques rencontrées chez les aînés.

Le programme s'est déroulé sur une période de quinze semaines consécutives, de septembre à décembre 2009, au Centre de Jour du Manoir de Verdun. Le nombre maximum de participants a été fixé à 25. Toute personne éligible au programme « Service aux personnes en perte d'autonomie » pouvait participer à ce programme.

Le déroulement des ateliers

Chacun des ateliers se déroulait en trois périodes de trente minutes :

- marche à l'extérieur sur un site enchanteur au bord du fleuve. Les participants qui ne pouvaient pas marcher faisaient de l'exercice à l'intérieur
- repos et discussion autour d'une collation santé qui appuie le thème
- présentation et discussion autour du thème

Le taux de participation, le degré de satisfaction des participants ainsi que la mesure des habitudes de vie reliées à l'alimentation et à l'activité physique faisaient partie du protocole d'évaluation de l'intervention. Madame Bryna Shatenstein, Ph.D., P.Dt., professeure agrégée au Département de nutrition de l'Université de Montréal et à l'Institut de Gériatrie de Montréal, et son étudiante à la maîtrise, Aline Rizkallah, participent au projet d'intervention.

Elles se préoccupent particulièrement de l'évaluation de l'impact de l'intervention nutritionnelle et de l'aspect interdisciplinaire du programme.

L'évaluation et les retombées

Les participants inscrits au programme ont été assidus aux activités à plus de 90% du temps. Des commentaires positifs sur le contenu des présentations et sur leur pertinence ont été recueillis tout au long du déroulement du programme d'intervention.

Plusieurs participants ont émis le souhait qu'une suite soit donnée au projet pour favoriser les échanges et encourager les nouvelles habitudes de vie acquises. Les résultats des évaluations des habitudes de vie réellement acquises et maintenues sont actuellement analysés.

Ce programme interdisciplinaire, qui mise sur les forces des individus et du groupe afin de prévenir l'apparition ou la détérioration de maladies du vieillissement et de favoriser l'amélioration de leur qualité de vie, a créé un certain engouement dans les autres installations du CSSS. En effet, le programme sera offert en mars prochain au Centre de Jour de Saint-Henri.

De plus, d'autres organismes communautaires, comme ACHIM, ont manifesté de l'intérêt pour le programme. L'évaluation du programme, dont les résultats sont à venir, indiqueront la suite à donner à ce projet.

Lancement du nouveau site web du CSSS

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun a lancé, au retour des vacances des Fêtes, son tout nouveau portail Internet. En visitant le

www.sov.qc.ca

vous remarquerez votre premier coup d'œil que le site web du CSSS s'est refait toute une beauté!

Parmi les changements apportés, la refonte graphique, qui a été réalisée afin de faciliter la navigation entre les différents onglets, assure une utilisation plus fluide et plus intuitive. Une foule de nouvelles informations figurent également sur cette nouvelle plateforme, dans l'optique de partager le plus d'information possible avec les citoyens, dont les besoins ont été pris en compte lors de la modification du site web.

Entre autres, les dernières nouvelles ainsi que la description de l'ensemble des services offerts par le CSSS, tant en CLSC, en centre d'hébergement qu'à l'Hôpital, en plus des ressources présentes dans le Sud-Ouest et Verdun, sont disponibles et faciles d'accès sur le site.



De l'information à jour

De plus, la toute nouvelle version permettra aux internautes, dans un délai rapproché, de suivre les dernières nouvelles qui touchent le CSSS du Sud-Ouest-Verdun en s'abonnant au fil RSS.

Les besoins d'information continueront de guider les efforts déployés par le CSSS pour développer le site Web et le mettre à jour de façon continue. À l'interne, le personnel est invité à communiquer avec la Direction des communications et des relations publiques afin de contribuer à la mise en ligne des nouvelles informations.

Bonne visite!

Stratégies pour déborder d'énergie: vos habitudes alimentaires y sont-elles pour quelque chose ?

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun participe, pendant tout le mois de février, au concours Santé du cœur, organisé par la Fondation des maladies du cœur du Québec. Cette année, le concours vous invite à faire le plein d'énergie au travail en adoptant de saines habitudes en termes de collations santé.

Le CSSS invite son personnel à participer en grand nombre à ce concours, puisqu'il s'inscrit dans une perspective d'acquisition de meilleures habitudes alimentaires, et ainsi, d'amélioration de l'état de santé global. Au cours des prochains mois, le CSSS posera un autre geste concret en déposant une politique alimentaire qui modifiera graduellement l'offre alimentaire, pour faciliter les choix santé dans l'ensemble de nos sites.

Un kiosque d'information sur le concours se tiendra devant la cafétéria de l'Hôpital de Verdun, le 9 février de 11h30 à 13h, et un autre aura lieu dans la cuisine des employés du CLSC de Verdun, le lundi 15 février de 12h00 à 13h30.
www.aucoeurdutravail.org/collations



À cette occasion vous serez invités à assister à la conférence *Stratégies pour déborder d'énergie : vos habitudes alimentaires y sont-elles pour quelque chose ?*

- le 10 février à l'Hôpital de Verdun, salles S-109 et S-111 12h00 à 12h45
- le 16 février au CLSC de Verdun, salle 113 12h00 à 12h45

Des coupons de participation seront distribués lors des conférences. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne à ce concours entre le 1er février et le 28 février en visitant le www.aucoeurdutravail.org/collations. De nombreux prix, dont des crédit-voyages, des exercices, des mélangeurs, des approvisionnements en yogourt ainsi que des livres de recettes, sont à gagner.

Pour plus de détails consultez l'Intranet du CSSS ou contactez Roxane Guindon, conseillère cadre en santé publique, au 514 766-0546 poste 2406.

Calendrier 2010 sur la sécurité

Le thème de janvier : Les événements sentinelles

Que sont les événements sentinelles?

Les événements sentinelles consistent en des événements inattendus, potentiellement évitables, liés à des processus ou à des interventions qui mènent ou qui auraient pu mener :

- À un décès ou à une perte de fonction importante ou durable;
- À des dommages matériels graves et importants aux biens de l'organisation

Ils englobent des événements de deux ordres :

- ceux qui ont eu ou qui auraient pu avoir des conséquences graves (ex : décès suite à une erreur de médicament, événement souvent médiatisé);
- ceux qui se sont produits à une grande fréquence même s'ils ne sont pas à l'origine de conséquences graves (ex : fugues à répétition).

Dans tous les cas, la survenance d'un événement sentinelle doit nous alerter afin de pouvoir mettre rapidement en branle un examen systématique d'analyse des causes souches de l'événement et apporter les correctifs, le cas échéant.

Étapes à suivre lors d'un événement sentinelle



Au CSSS du Sud-Ouest-Verdun, plusieurs recommandations importantes ont été faites suite à des événements sentinelles, comme l'achat de civières hydrauliques à l'urgence, la sécurisation des lieux physiques dans plusieurs centres d'hébergement et l'achat de chariots de salubrité fermés.

La gestion des événements sentinelles est donc primordiale en vue d'apporter les ajustements requis aux processus et d'éviter la récurrence d'un événement similaire, et ce, dans une approche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité.

Le thème de février : Les alertes et rappels

Il arrive fréquemment que durant l'année, le CSSS du Sud-Ouest-Verdun reçoive des alertes et rappels touchant des médicaments, des fournitures médicales ou des équipements. L'établissement a une obligation très stricte concernant la sécurité du matériel et des équipements qu'il utilise dans le cadre de ses activités. Ces avis ne doivent donc pas rester sans réponse ni suivi.

Les suivis à donner à ces avis peuvent être de différentes natures tels que :

- retirer immédiatement de la circulation;
- y apporter des modifications;
- corriger ou compléter les instructions d'utilisation.

Certains avis peuvent aussi constituer des avertissements aux utilisateurs sans qu'un suivi à donner ne soit nécessaire.

Afin de s'assurer que le suivi lors d'une alerte a été fait, il est très important d'avoir un processus de gestion systématique de ces rappels. Au CSSS du Sud-Ouest-Verdun, la Direction de l'information, de la qualité et de la performance (DIQP) est responsable de la coordination du suivi des avis d'alerte et de rappel, mais ce processus nécessite la collaboration des directions concernées et de la Direction des ressources matérielles.

Étapes à suivre lors d'un avis d'alerte ou de rappel



Les avis d'alertes ou de rappels peuvent être reçus par différents services (unités spécifiques, GBM, approvisionnement, directeurs cliniques et la DIQP). Lorsqu'un avis est reçu ailleurs qu'à la DIQP, le service receveur le lui transmet.

La gestion des avis d'alerte ou de rappel est donc essentielle afin d'assurer que des actions garantissant immédiatement la sécurité des patients, du personnel et des visiteurs soient entreprises.

Frédéric Doutrelepont nommé syndic ad hoc

Dans l'édition de septembre 2009 du magazine Psychologie Québec, le bureau du syndic a fait paraître une annonce dans le but de pourvoir à un poste de syndic ad hoc. Le comité de sélection, présidé par Mme Rose-Marie Charest, présidente, était composé de Mme Sylvie Roquet, psychologue, de M. Michel Guindon, membre du conseil d'administration à titre de représentant du public nommé par l'Office des professions, et de M. Denys Dupuis, syndic de

l'Ordre. Parmi les personnes ayant déposé leur candidature, deux finalistes ont été identifiés et au terme de cette démarche, une recommandation a été faite au conseil d'administration, qui s'est réuni le 27 novembre 2009. Ce dernier a entériné la recommandation du comité de sélection de nommer le psychologue Frédéric Doutrelepont comme syndic ad hoc.



Entretien avec le Dr Barriault, chef du département d'urgence à l'Hôpital de Verdun

Le docteur Jocelyn Barriault pratique la médecine d'urgence à l'hôpital de Verdun depuis 1985. En plus d'occuper le poste de chef du département de l'urgence, il participe, depuis quelques années, à la mise en place de projets relatifs aux soins donnés à l'Hôpital de Verdun, tels l'organisation de formations pour les médecins, l'acquisition d'un nouvel appareil d'échographie pour l'urgence et le recrutement de nouveaux médecins. Un chef d'urgence possède plusieurs responsabilités, dont la principale est de s'assurer qu'un effectif médical approprié soit disponible en salle médicale d'urgence 24 heures par jour, et ce, 7 jours sur 7.

Le Dr Barriault souligne l'excellent niveau de travail de toute son équipe et l'esprit de cohésion qui y règne. « Même lorsque l'urgence déborde, les patients apprécient l'Hôpital de Verdun, qui offre l'ensemble des spécialités, un bon gabarit et un excellent potentiel et en plus, nous desservons un bassin très important », souligne-t-il. Malgré le stress qu'impose un débordement des urgences et la nécessité de prendre des décisions très rapidement, le Dr Barriault souligne l'importance d'une collaboration étroite entre les employés et ce, dans le but d'offrir des soins encore plus adéquats à la clientèle, tout en demeurant concentré sur la dimension humaine.

Le Dr Barriault exprime le souhait que le département d'urgence de l'Hôpital de Verdun demeure un pôle majeur en travaillant en partenariat avec les autres institutions. Dans cet esprit, plusieurs défis restent à relever :

- le développement de stratégies visant l'augmentation et la rapidité des soins;
- la mise sur pied de plus de politiques et procédures médicales claires et précises;
- le soutien au recrutement, et ce, dans le but d'augmenter l'offre des services médicaux.

LeCanal

Le Canal est publié par la Direction des communications et des relations publiques du CSSS du Sud-Ouest-Verdun.

Directrice des communications et des relations publiques: Monique Guay
Équipe de rédaction: Caroline Cloutier, Florence Côté-Fortin et Francine Simard
Graphisme et montage: Caroline Cloutier
Impression: Les publicités A. Campeau

Ont également participé à la production de ce numéro:
Nadine Bergeron, Caroline Blouin, Sylvie Brisebois, Monique Bouchard, Frédéric Doutrelepont, Roxane Guindon, Benoît Martimbault

Vous avez des suggestions de sujets à aborder dans un prochain numéro? Vous souhaitez transmettre un texte à publier?
Communiquez avec l'équipe des communications: caroline.cloutier.sov@ssss.gouv.qc.ca ou 514 762-2777, poste 3304